

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	11 (1938)
Heft:	12
Artikel:	Villas et campagne genevoise
Autor:	Gampert, Frédéric
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-120763

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La rue du village des Bailleets (commune de Russin).

VILLAS ET CAMPAGNE GENEVOISE

« Ouvrons les yeux ! » Cet appel que MM. Guillaume Fatio et Boissonnas inscrivaient, il y a bien des années, au fronton d'un très bel ouvrage consacré à notre pays, doit être rappelé. Il est même devenu plus nécessaire aujourd'hui. Le chemin de fer, l'automobile, les croisières organisées, les voyages en commun ont facilité les déplacements à tel point que bien des gens ne commencent à s'intéresser au paysage qu'après les cent premiers kilomètres ou après avoir atteint une altitude de quinze cents mètres au moins par le téléphérique.

Et que voyons-nous autour de nous ? Une très rapide évolution, due à toutes sortes de causes sociales et économiques, qui modifie profondément le caractère de notre campagne. Le développement des moyens de transport facilite l'établissement des citadins à la campagne et les villes s'étendent en surface sous la forme de quartiers de villas. Les charges fiscales pèsent lourdement sur les propriétaires des campagnes d'agrément et le petit lotissement remplace peu à peu les grandes propriétés. Nous nous enorgueillissons des quelques campagnes qui sont devenues parcs publics, mais combien d'autres sont morcelées pour faire place à des quartiers dépourvus de tout caractère.

Nous pourrions nous résigner à cette transformation et la considérer comme un phénomène inéluctable, en constatant que la même chose se passe ailleurs, si notre pays n'était pour nous qu'une « zone de verdure » à aménager le mieux possible. Mais la campagne genevoise, la Suisse romande, le bassin du Léman et même la Savoie, que nous considérons un peu comme notre malgré tous les cordons douaniers, représentent beaucoup plus pour nous. La nature nous a comblés et nous avons le droit d'en être particulièrement heureux. Mais justement à cause de ce privilège, nous serions coupables de laisser saccager ce qui fait le charme de ce pays.

Cette concordance si parfaite entre les constructions et la nature que nous admirons dans nos campagnes n'est-elle pas riche en enseignements que nous pourrions mettre à profit ?

Autrefois les constructions se groupaient suivant des lois naturelles ; soudées les unes aux autres des deux côtés de la rue, ayant même pignons et mêmes pentes de toit, les anciennes maisons de nos villages forment un tout homogène, incorporé au paysage et qui, par ses formes étendues, participe aux lignes douces de nos coteaux. A côté d'eux, les lotissements de banlieue font figure d'un jeu de construction que des enfants auraient épargillé sur le sol. Une impression chaotique a remplacé l'unité calme des villages, qui est vivante et sans monotonie parce qu'elle n'est pas faite de répétitions imposées et schématiques, mais qu'elle est née tout naturellement d'une commune façon de vivre et de penser.

Les propriétaires et les constructeurs sont également responsables du manque d'harmonie et de l'absence de caractère des quartiers modernes. Le propriétaire, tout d'abord, qui est un citadin transplanté à la campagne avec tout son éclectisme et ses goûts de citadin ; il ne voit pas au delà de sa propriété, qui n'est généralement qu'un petit clos de mille mètres carrés, entouré d'une grille en treillis métallique. Par vanité et par crainte d'être dominé par son voisin, il veut que sa maison soit juchée sur une sorte de taupinière qu'il se propose d'aménager en rocaille alpestre.

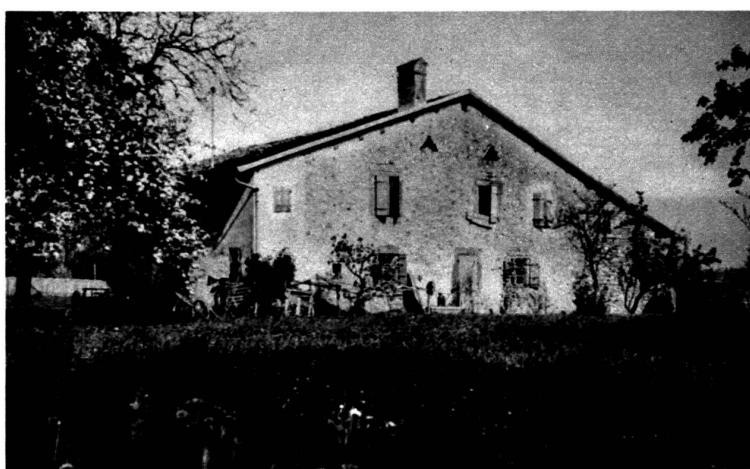
Pour la construction, trop souvent le propriétaire se laisse guider par une fausse conception de l'économie. Au lieu de chercher cette dernière dans la conception de son habitation, c'est-à-dire dans la simplicité du plan, dans l'absence de prétention pour les formes extérieures, il veut que sa villa soit un petit palais. Et, pour ne pas dépasser les limites de son budget, il préférera se passer

de l'architecte et s'adresser à des entreprises qui offrent de la camelote à des prix défiant toute concurrence.

La construction de villas en série est aussi responsable en grande partie de la banalité des quartiers modernes. Pour l'architecte, la construction d'une maison est chaque fois un problème nouveau, qui a des solutions particulières, alors que le modèle, choisi sur catalogue, n'est jamais entièrement adapté à l'endroit pour lequel il est choisi. D'autre part, le dilemme devant lequel le propriétaire place l'architecte en exigeant trop pour un budget strictement limité, oblige ce dernier à faire des marchandages avec de petits maîtres d'état qui finissent souvent par être acculés à la faillite à force de réductions et compressions, marchandages qui influent fâcheusement sur la bienfacture et la qualité des matériaux employés. La construction d'aujourd'hui manque de franchise. Les matériaux naturels sont partout remplacés par des agglomérés, des similis, des ornements de stuc.

Les essais de trouver pour la villa des formules entièrement nouvelles ont échoué. On a cru que les progrès techniques, les matériaux nouveaux devaient amener un renversement de l'architecture. En considérant les maisons comme des objets d'expérimentation de matériaux, les architectes d'avant-garde ont parfois oublié que les matériaux sont, en tout premier lieu, au service d'une fonction qui est celle d'habiter ; et notre manière d'habiter de nos jours n'est pas si profondément différente de celle de nos aïeux qu'elle justifie une révolution de l'architecture. Et quant au paysage, qui forme le cadre dans lequel les maisons sont construites, il ne se transforme que très lentement et ne supporte pas d'être violenté.

Pourquoi la villa moderne ne serait-elle pas la fille de la maison de campagne de chez nous, au lieu de pren-



Ferme à Gy.



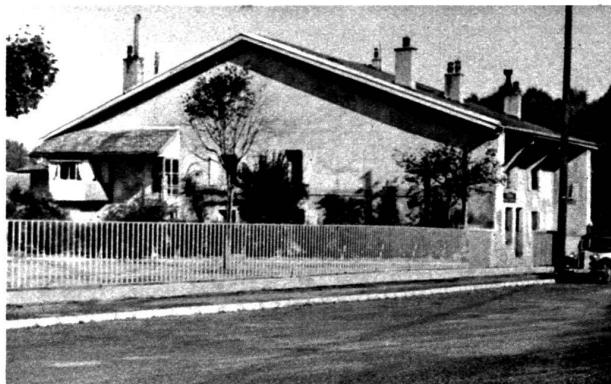
Aire-la-Ville.
Le village, côté des jardins.



Sionnef.



Confignon.
(Remarquez la différence de pente
entre la toiture à tuiles courbes
et la toiture à tuiles plates.)



Forme caractéristique de la maison rurale genevoise.
(Grand-Saconnex.)

dre ses modèles en Suisse allemande ou à l'étranger ? L'architecture rurale de notre région a son caractère particulier, très différent de celui du Plateau suisse. Et même en Suisse romande, les villages des bords du lac Léman se distinguent très nettement de ceux du lac de Morat ou de Neuchâtel. Ce fédéralisme artistique est un patrimoine que nous devons conserver, non seulement par des mesures de protection à la façon du Heimatschutz, mais en le perpétuant dans le présent. Gardons-nous aussi d'un nationalisme étroit là où il n'a que faire. Les parentés d'architecture ne suivent pas les frontières politiques. Elles sont soumises au paysage, au climat, aux routes naturelles que sont les cours d'eau. Les toits faiblement inclinés, couverts en tuile courbe, suivent le cours du Rhône de la Provence jusqu'au Valais, en s'étendant sur tout le bassin du Léman. Le cousinage du mas provençal avec la ferme genevoise et savoyarde est beaucoup plus proche qu'avec la ferme bernoise et le chalet suisse. Les routes automobiles, qui nous permettent de rayonner indifféremment dans toutes les directions, ne doivent pas supprimer les zones d'influence qui existent depuis des siècles et ont donné à notre pays sa physionomie.

Ces formes élémentaires, qui s'harmonisent au paysage, conviennent aussi aux exigences d'économie qui se posent souvent de nos jours. Aucune forme, en effet,

n'est plus simple à construire et, de ce fait, plus économique que la maison basse, coiffée d'un toit à deux pans que nous rencontrons dans nos villages. Quant aux matériaux, il serait à souhaiter qu'on puisse employer dans une plus large mesure ceux qui sont extraits sur place. La tuile, qu'elle soit plate ou courbe, est par excellence la couverture qui convient à nos toits. Les conditions économiques qui ont suivi la guerre de 1914 ont gravement atteint l'industrie de la pierre ; elles ont tué les carrières de Meillerie et fait disparaître du même coup les barques. Depuis quelques années, la pierre du Valais est remise en honneur pour les aménagements de jardin. Pourquoi faut-il que la pierre du Jura ne vienne chez nous qu'en poudre, pour faire du simili, et que, sous sa forme naturelle, elle atteigne des prix exorbitants ? Est-il vrai qu'on pourrait, sans beaucoup de peine, remettre en exploitation des bancs d'une molasse très dure ? Il semble qu'actuellement on se lasse de tous les produits d'imitation et que la pierre naturelle regagne bien des faveurs.

Sans remonter jusqu'aux théories de Ruskin, il semble bien que le retour à une architecture campagnarde, où l'artisanat occuperait une plus large place, est possible et même désirable.

Genève, le 11 octobre 1938.

Frédéric GAMPERT.



Le Carré d'aval.

(Photos de l'auteur ainsi que du Service de documentation du Vieux-Genève.)